

25^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURES BRETONNES ISSUES DE QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DISTINGUÉES

Rennes, 28 septembre - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Banque des Territoires, récompense des créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leurs activités dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Cette 25^e édition, lancée en avril 2026, s'inscrit dans le **Plan Entrepreneuriat Quartiers 2030**. Déployé localement, ce programme fédère aujourd'hui près de 300 partenaires notamment membres du collectif Cap Créa, mobilisant des experts qui accueillent et accompagnent les créateurs au quotidien.

Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, est soutenu par **l'Agence nationale de la cohésion des territoires** (ANCT), **la Banque des Territoires**, **France Télévisions**, **Radio France**, **France Travail**, et le **Club XXI^e siècle**.

Un **jury régional** présidé par la Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréates régionales :

- *Juliette EON PINSON*, lauréate régionale dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV.
- *Viji TINOT*, lauréate régionale dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Les deux lauréates régionales reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création** et **1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Elles entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2026 qui désignera **8 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros ou une campagne de visibilité média.

Qui sont-elles ?

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.



CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréate : Juliette EON PINSON

Entreprise en nom propre : EON PINSON JOAILLERIE

Ville / Quartier : Rennes

Accompagnée et/ou financée par : BGE

- **Parcours :** Après une mise à niveau en arts appliqués à Paris, Juliette Eon Pinson étudie l'architecture à Rennes puis le design d'intérieur au Politecnico di Milano. Elle exerce ensuite comme scénographe d'exposition à Paris, puis comme architecte au sein d'un cabinet haut de gamme. Passionnée depuis toujours par les bijoux, une passion héritée de sa grand-mère qui chinait à Drouot, elle décide de se reconverter et obtient en 2025 son CAP Arts et Techniques de la Bijouterie à l'École Boulle. Elle crée alors EON PINSON JOAILLERIE pour faire de cette passion son métier.
- **L'idée et l'entreprise :** Elle conçoit et fabrique des bijoux artisanaux en métaux précieux recyclés, principalement dans le cadre de créations et transformations sur-mesure. La maison propose un processus de création associant gouaché de joaillerie, modélisation 3D et prototype en résine, permettant aux clientes de visualiser et d'essayer leur bijou avant sa fabrication définitive. L'entreprise commercialise également une collection permanente de modèles personnalisables, fabriqués à la commande, ainsi que des gouachés de joaillerie vendus comme objets de prestige. Installée à Saint-Malo, elle privilégie la vente directe sur rendez-vous dans son showroom privé, complétée par son site internet, les réseaux sociaux et un réseau de prescription local.
- **L'impact et l'engagement :** Implantée en Ile-et-Vilaine, EON PINSON JOAILLERIE contribue à faire vivre une filière joaillière française et à préserver des savoir-faire artisanaux, notamment la technique du gouaché de joaillerie à la main. Son activité s'appuie sur un réseau d'artisans et de fournisseurs locaux, générant des emplois indirects sur le territoire. La maison s'inscrit également dans une démarche d'économie circulaire à travers l'utilisation exclusive d'or 18 carats recyclé et de platine, ainsi que la transformation de bijoux anciens afin de réutiliser les matières existantes et de préserver leur histoire familiale.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Viji TINOT

Entreprise en nom propre : ENTRE MAMAN ET MOI

Ville / Quartier : Rennes

Accompagnée et/ou financée par : BGE

- **Parcours :** Viji a d'abord évolué dans le domaine de l'architecture d'intérieur, une expérience qui lui a permis de développer sa créativité, son sens de l'esthétique et sa capacité à concevoir des projets de A à Z. Elle a ensuite acquis une expérience dans le commerce, développant ainsi ses compétences en relation client et en développement commercial. Forte de ce parcours, elle s'est finalement lancée dans l'entrepreneuriat avec l'envie de valoriser ses racines et sa passion pour la cuisine indienne à travers la création d'Entre Maman et Moi, son premier projet entrepreneurial.
- **L'idée et l'entreprise :** Entre Maman et Moi propose des kits culinaires dédiés à la cuisine indienne, réunissant les ingrédients nécessaires et une fiche recette détaillée pour permettre à chacun de réaliser facilement des plats de qualité à la maison. L'entreprise commercialise ses kits via son site internet et souhaite également développer sa distribution auprès des commerces de proximité, des épiceries fines et des magasins spécialisés. Elle développe en parallèle une offre autour de la cuisine indienne, avec notamment des prestations de traiteur à emporter et événementiel ainsi que des ateliers de cuisine.
- **L'impact et l'engagement :** À travers son projet, Viji souhaite promouvoir la richesse de la cuisine indienne et favoriser les échanges culturels grâce à une offre accessible au grand public. L'entreprise souhaite également travailler autant que possible avec des fournisseurs locaux afin de contribuer au développement de



l'économie locale. À mesure de sa croissance, elle ambitionne de créer des emplois directs et indirects dans les domaines de la production, de la logistique, de la commercialisation et de l'événementiel, tout en favorisant les moments de partage, de convivialité et de découverte culturelle autour de la gastronomie indienne.

Plus d'informations sur : <https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/concours-talents-des-cites/>

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : [Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr](https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr)

Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2026 aux lauréats de la région Bretagne se tiendra lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance, le 5 novembre à Rennes**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales. L'occasion également de célébrer les 25 ans du concours Talents des Cités !

Contacts presse :

BPIFRANCE

Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK

Dora Nanaa
06 20 71 46 35
dora@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélien Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation,



de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en oeuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.